

LUXEMBOURG SCHOOL OF INSURANCE

FORMATION

« L'INTERMEDIATION EN ASSURANCE »

CONTENU

Cette formation comprend un examen des thématiques suivantes :

- ✓ La réglementation applicable
- ✓ Les différentes catégories d'intermédiaires
- ✓ Les conditions d'agrément
- ✓ Les relations contractuelles des intermédiaires avec leurs clients et avec les compagnies d'assurance
- ✓ Le devoir d'information, de conseil et de diligence
- ✓ Les commissions
- ✓ Le portefeuille d'assurance
- ✓ L'assurance RC pro

DONNEES PRATIQUES

Formateur : Christophe Verdure, Avocat, Docteur en droit, Professeur invité à l'Université Saint-Louis (Bruxelles) et chargé de cours invité à l'Université du Luxembourg

Durée : 6h

Prérequis : Aucun

APPRENTISSAGE

Cette formation vise à exposer l'ensemble des problématiques liées à l'intermédiation en assurances. Pour ce faire, les principes généraux seront exposés en se fondant sur divers exemples.

L'approche se veut pragmatique et prospective, introduisant les futures évolutions du secteur de l'intermédiation.